

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03540

Numéro SIREN : 805 248 648

Nom ou dénomination : A.C.E ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/011897

A.C.E. ENERGIES SASU 4 domaine de Pavié 31450 DEYME
BILAN AU /31/12/2023/ /12/ MOIS

certifié conforme à l'original



François Antoine
Président





Eric Pubill - Expert Comptable

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise		A.C.E. ENERGIES SASU		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		4 domaine de Pavié		31450 DEYME	
Numéro SIRET *		8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2	
				Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3	
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010		012	
	Autres *	014	240	016	240
	Immobilisations corporelles *	028	31 643	030	15 069
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	31 883	048	15 309
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	15 482	070	3 466
	Clients et comptes rattachés *	072	8 895	074	71
Valeurs mobilières de placement	080	4 620	082		
Disponibilités	084	10 076	086	54 810	
Charges constatées d'avance *	092	918	094	173	
Total II	096	39 991	098	58 520	
Total général (I+II)	110	71 874	112	55 300	
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120	1 500	122	1 500
Ecart de réévaluation		124		126	
Réserve légale		126	150	128	150
Réserves réglementées *		130		132	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	32 737	133	9 647
Report à nouveau		134		136	
Résultat de l'exercice		136	2 256	138	44 090
Subventions d'investissement		137		139	
Provisions réglementées		140		141	
Total I		142	36 643	143	55 387
Provisions pour risques et charges		154		155	
Total II		156		157	
Emprunts et dettes assimilées		164		165	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	102	167	156
Fournisseurs et comptes rattachés		169	11 269	170	3 532
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		172	7 286	173	
Comptes courants d'associés		175		176	
Autres dettes		177		178	
Produits constatés d'avance		179		180	
Total III		181	18 657	182	3 688
Total général (I + II + III)		183	55 300	184	59 075
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

N° 2033-B 2024

Page 4

Désignation de l'entreprise **A.C.E. ENERGIES SASU**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
		13	1	1	2	2	0	2	3	13	1	1	2
		2	0	2	3	1	2	0	2	2	1	2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *												
	Production vendue	biens											
		services *											
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											
	Production immobilisée *												
	Subventions d'exploitation reçues												
	Autres produits												
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												
	Variation de stock (marchandises) *												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												
	Autres charges externes *	(dont crédit bail mobilier 14 984 - immobilier)											
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 719)											
	Rémunérations du personnel *												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce 255)											
	Dotations aux provisions												
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)											
	Total des charges d'exploitation (II)												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)													
Produits financiers (III)													
Produits exceptionnels (IV)													
Charges financières (V)													
Charges exceptionnelles (VI)													
Impôts sur les bénéfices *													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)													
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												
	Provisions non déductibles *												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)												
	Divers *, dont intérêts exonérés des cotisations d'associés 247												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Déduction exceptionnelle (art 39 des lois A B C D E F G)												
Déductions	Entreprise nouvelle (art. 39-4 C.G.I.)												
	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 39-4 C.G.I.)												
	ZFA NG (art. 39-4 C.G.I.)												
	Zone franche urbaine (art. 39-4 C.G.I.)												
	Jeune entreprise innovante (art. 39-4 C.G.I.)												
	Investissements outre-mer												
	Déduction exceptionnelle (art 39 des lois A B C D E F G)												
	Zone franche urbaine (art. 39-4 C.G.I.)												
	Jeune entreprise innovante (art. 39-4 C.G.I.)												
	Investissements outre-mer												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS													
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)													
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :													
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS													

— A.C.E. ENERGIES SASU

4 domaine de Pavié

— 31450 DEYME

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

SARL Cabinet Eric PUBILL

82 rue de Fenouillet

BP 82402

31200 TOULOUSE

05.61.13.59.59

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 55 299.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 98 864.33 Euros et dégageant un bénéfice de 2 255.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pas de fait caractéristique à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	240		
TOTAL	240		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 153		5 666
Installations générales agencements aménagements divers	10 369		
Matériel de transport	4 292		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	296		4 049
Immobilisations corporelles en cours			5 819
TOTAL	16 109		15 534
TOTAL GENERAL	16 349		15 534

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			240	240
TOTAL			240	240
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 818	6 818
Installations générales agencements aménagements divers			10 369	10 369
Matériel de transport			4 292	4 292
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 346	4 346
Immobilisations corporelles en cours			5 819	5 819
TOTAL			31 643	31 643
TOTAL GENERAL			31 883	31 883

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 153	207		1 360
Installations générales agencements aménagements divers	10 084	285		10 369
Matériel de transport	4 292			4 292
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	266	288		554
TOTAL	15 794	780		16 574
TOTAL GENERAL	15 794	780		16 574

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	207				
Instal.générales agenc.aménag.divers	285				
Matériel de bureau informatique mobilier	288				
TOTAL	780				
TOTAL GENERAL	780				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	15 482	15 482	
Impôts sur les bénéfices	8 634	8 634	
Taxe sur la valeur ajoutée	261	261	
Charges constatées d'avance	918	918	
TOTAL	25 295	25 295	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	102	102		
Personnel et comptes rattachés	401	401		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 676	5 676		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 240	4 240		
Autres impôts taxes et assimilés	952	952		
Groupe et associés	7 286	7 286		
TOTAL	18 657	18 657		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	523
Total	523

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	918
Total	918

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			917.61
31/12/2023 9 Total CCA au 31/12/2023	764.07		
31/12/2023 9 136 SOPHIASSUR RCP	13.93		
31/12/2023 9 JIMDO	7.81		
31/12/2023 9 NERANCE	24.00		
31/12/2023 9 NERANCE	12.00		
31/12/2023 9 NERANCE	24.00		
31/12/2023 9 NERANCE	7.50		
31/12/2023 9 NERANCE	0.91		
31/12/2023 9 NERANCE	12.90		
31/12/2023 9 NERANCE	17.20		
31/12/2023 9 NERANCE	17.20		
31/12/2023 9 NERANCE	16.09		
41800000 CLIENTS PAE			10 574.40
COMPTES DE PASSIF			
42820000 CONGES PAYES			400.64
31/12/2023 9 PROV CP 2023		400.64	
43860000 CHARGES CONGES PAYES A PAYER			121.96
31/12/2023 9 PROV CHARGES CP 2023		121.96	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		240.00		240.00			
20510000	MARQUE DEPOSEE	240.00		240.00			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15 068.97		314.97		14 754.00	NS
21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	6 818.45		1 152.62		5 665.83	491.56
21810000	AGENCEMENTS	10 368.60		10 368.60			
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	4 291.52		4 291.52			
21830000	MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	4 049.16				4 049.16	
21840000	MOBILIER DE BUREAU	296.37		296.37			
23150000	IMMOBILISATION MAT EN COURS	5 818.98				5 818.98	
28154000	AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE	1 359.62		1 152.62		207.00	17.96
28181000	AMORT AGENCEMENT AMENAGEMENT	10 368.60		10 084.00		284.60	2.82
28182000	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	4 291.52		4 291.52			
28183000	AMORT MATERIEL BUREAU INFOR.	258.00				258.00	
28184000	AMORT MOBILIER DE BUREAU	296.37		266.00		30.37	11.42
TOTAL I		15 308.97		554.97		14 754.00	NS
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		15 482.40		3 466.20		12 016.20	346.67
41100000	CLIENTS	4 908.00		600.00		4 308.00	718.00
41800000	CLIENTS FAE	10 574.40		2 866.20		7 708.20	268.93
AUTRES CREANCES		8 895.00		71.01		8 823.99	NS
44400000	IMPOT/BENEFICE	8 634.00				8 634.00	
44566000	TVA DEDUCTIBLE S/ BIENS	17.00		26.00		9.00	34.62
44567000	CREDIT TVA	244.00				244.00	
45510000	C/C FARCOT Antoine			45.01		45.01	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		4 620.00				4 620.00	
50650000	TITRES	4 620.00				4 620.00	
DISPONIBILITES		10 075.99		54 810.37		44 734.38	81.62
51210000	BANQUE POPULAIRE	10 075.99		54 810.37		44 734.38	81.62
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		917.61		172.53		745.08	431.86
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	917.61		172.53		745.08	431.86
TOTAL II		39 991.00		58 520.11		18 529.11	31.66
TOTAL GENERAL		55 299.97		59 075.08		3 775.11	6.39

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 500.00	1 500.00		
10130000 CAPITAL SOUCRIT APPELE VERSE		1 500.00	1 500.00		
RESERVE LEGALE		150.00	150.00		
10610000 RESERVE LEGALE		150.00	150.00		
AUTRES RESERVES		32 737.08	9 646.78	23 090.30	239.36
10680000 AUTRES RESERVES		32 737.08	9 646.78	23 090.30	239.36
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		2 255.92	44 090.30	41 834.38	94.88
TOTAL I		36 643.00	55 387.08	18 744.08	33.84
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		102.00	156.00	54.00	34.62
40100000 COLLECTIF		102.00	156.00	54.00	34.62
DETTES FISCALES ET SOCIALES		11 269.14	3 532.00	7 737.14	219.06
42820000 CONGES PAYES		400.64		400.64	
43100000 URSSAF- EMPLOYEUR		3 506.74		3 506.74	
43710000 RETRAITE, KLESIA		1 115.53		1 115.53	
43720000 ALLIANZ- PREVOYANCE		791.25		791.25	
43730000 PRODIGE0-MUTUELLE PROBTP		140.50		140.50	
43860000 CHARGES CONGES PAYES A PAYER		121.96		121.96	
44210000 PAS		952.12		952.12	
44400000 IMPOT/BENEFICE			1 939.00	1 939.00	100.00
44551000 TVA A PAYER		1 660.00	1 493.00	167.00	11.19
44570000 TVA COLLECTEE		818.00	100.00	718.00	718.00
44587000 TVA S/FAE		1 762.40		1 762.40	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES		7 285.83		7 285.83	
45510000 C/C FARCOT Antoine		7 285.83		7 285.83	
TOTAL III		18 656.97	3 688.00	14 968.97	405.88
TOTAL GENERAL		55 299.97	59 075.08	3 775.11	6.39

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	98 864.33	69 359.37	29 504.96	42.54
70600000 FORMATION 20%	71 343.85	39 000.00	32 343.85	82.93
70620000 EXPERTISE 20%	25 488.54	30 359.37	4 870.83	16.04
70853000 DEPLACEMENTS 20%	150.00		150.00	
70855000 FRAIS ET DEBOURS 20%	1 881.94		1 881.94	
AUTRES PRODUITS	7.96	1.81	6.15	339.78
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		0.68	0.68	100.00
75880000 REGUL CPTES FOURNISSEURS		0.60	0.60	100.00
75882000 REGUL COMPTE DIVERS	7.96	0.53	7.43	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	98 872.29	69 361.18	29 511.11	42.55
AUTRES CHARGES EXTERNES	32 610.01	13 636.88	18 973.13	139.13
60630100 PETIT OUTILLAGE CEE	751.15		751.15	
60632000 VETEMENTS DE TRAVAIL	299.00		299.00	
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	838.35	404.93	433.42	107.04
60680000 CARBURANT-ELECTRIQUE	24.84		24.84	
61220000 CREDIT BAIL TESLA	14 984.07		14 984.07	
61310000 LOYER	3 420.00	3 240.00	180.00	5.56
61351000 ABONNEMENT CONNEXION PREMIUM	24.96		24.96	
61600000 ASSURANCES	532.92	164.00	368.92	224.95
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	233.87		233.87	
61850000 FRAIS DE COLLOQUES	403.33		403.33	
62260000 HONORAIRES	5 320.00	1 560.00	3 760.00	241.03
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	112.32	76.98	35.34	45.91
62312000 HEBERGEMENT/DOMAINE/INTERNET	559.70	333.50	226.20	67.83
62313000 HEBERGEMENT-WEB CEE	109.29	99.29	10.00	10.07
62380000 DONS POURBOIRES	1 025.00		1 025.00	
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	425.55		425.55	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	1 982.79	6 478.49	4 495.70	69.39
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	108.20	54.99	53.21	96.76
62600000 POSTE TELECOM	239.36	165.54	73.82	44.59
62750000 SERVICES BANCAIRES	580.31	484.16	96.15	19.86
62810000 COTISATIONS	635.00	575.00	60.00	10.43
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 261.18	1 262.32	1.14	0.09
63330000 FORMATION CONTINUE ORGANISME	281.58	584.32	302.74	51.81
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	258.01		258.01	
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	719.00	678.00	41.00	6.05
63780000 TAXES DIVERSES	2.59		2.59	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	44 131.62		44 131.62	
64101000 SALAIRES BRUTS	43 730.98		43 730.98	
64120000 CONGES PAYS	400.64		400.64	
CHARGES SOCIALES	17 432.99		17 432.99	
64510000 COTISATIONS URSSAF	11 596.08		11 596.08	
64530000 COTISATIONS RETRAITE	3 895.91		3 895.91	
64532000 COTISATIONS PREVOYANCE	1 819.04		1 819.04	
64550000 CHARGES SUR CONGES PAYS	121.96		121.96	

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL LIASSE 2033-B

[illegible]

Désignation de l'entreprise : A.C.E. ENERGIES SASU

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobiliations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	240	412		414		416	240	240
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 153	442	5 666	444		446	6 818	6 818
	Installations générales, agencements divers	450	10 369	452		454		456	10 369	10 369
	Matériel de transport	460	4 292	462		464		466	4 292	4 292
	Autres immobilisations corporelles	470	296	472	9 868	474		476	10 165	10 165
	Immobiliations financières	480		482		484		486		
	TOTAL	490	16 349	492	15 534	494		496	31 883	31 883
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobiliations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 153	532	207	534		536	1 360	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	10 084	542	285	544		546	10 369	
	Matériel de transport	550	4 292	552		554		556	4 292	
	Autres immobilisations corporelles	560	266	562	288	564		566	554	
TOTAL	570	15 794	572	780	574		576	16 574		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobiliations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : A.C.E. ENERGIES SASU

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603	605	607	
	Autres provisions réglementées	610		612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620		622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640		642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	664	666	
TOTAL		680		682	684	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant non reporté 870 du tableau 2033 D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	
				Total des déficits restant à reporter (870+984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	19 227
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 082
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.C.E. ENERGIES SASU

ADRESSE (voie)

4 domaine de Pavié

CODE POSTAL

31450

VILLE

DEYME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTION CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTION CORRESPONDANTES	904	150

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M.	Nom de famille	FARCOT	Prénom(s)	Antoine
Nom d'usage		% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	150
Naissance	Date	N° Département	99	Commune	TEHERAN
	220861			Pays	IR
Adresse	N°	Voie	domaine de Pavié		
	Code postal	Commune	Pays		
	31450	DEYME	France		
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

**RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 avril 2024**

Mesdames, Messieurs,

I. OBJET DE LA REUNION

Cette Assemblée Générale est convoquée à effet de vous rendre compte de l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes de bilan et de gestion clos le 31 décembre 2023.

II. EVOLUTION DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 31 décembre 2023 est le neuvième exercice de la société et concerne 12 mois d'activité.

III. SUIVI COMPTABLE

Pour assurer le suivi comptable, nous sommes sous contrat avec le Cabinet d'Expertise Comptable ERIC PUBILL, 82 r Fenouillet 31200 TOULOUSE.

Le cabinet comptable est chargé du suivi et de l'établissement des documents comptables, des déclarations fiscales et administratives, des salaires des personnels et du bilan de l'exercice comptable. Une copie du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 est jointe au présent rapport.

IV. ACTIVITE 2023

IV.1 Activité commerciale

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un **chiffre d'affaires net de 98 864,33€**.

IV.2 Personnels

Nous n'avons pas eu à recruter de personnel sur l'exercice.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2023 a décidé d'allouer à Monsieur Antoine FARCOT, à compter du 1^{er} juin 2023, une rémunération mensuelle nette de quatre mille cinq cent euros (4 500€) pour le mandat social de Président de la SASU A.C.E ENERGIES.

V. ANALYSE DES COMPTES

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire, avec un résultat net comptable de 2 255,92 Euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 96 218,37€.

Le résultat d'exploitation est de 2 653,92€,

Donnant le résultat courant **bénéficiaire net suivant : +2 255,92 Euros.**

VI. ANALYSE DU BILAN

Avant affectation, l'**actif net est de 55 299,97 €**.

Par ailleurs la société est demeurée constamment solvable car l'actif réel a toujours couvert les exigibilités à court terme.

VII. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Compte tenu des résultats bénéficiaires, nous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à **2 255,92 €** :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	2 100,00€
- Autres réserves	:	155,92€

Soit un dividende de 14,00€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 21/04/2024.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	32 893,00€
TOTAL		34 543,00€

VIII. APPROBATION DES COMPTES – QUITUS

Une copie des tableaux de la liasse fiscale et comptable du système simplifié concernant la SASU A.C.E ENERGIES, établie par le Cabinet Comptable E. PUBILL a été transmise aux actionnaires.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont soumis et donner quitus de la gestion du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

IX. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses



**LE PRESIDENT
A. FARCOT**

Pièces jointes : Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2023

« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 avril 2024**

L'an Deux Mille Vingt Quatre, le 15 avril à 14 heures, au siège social,

- Monsieur FARCOT Antoine,

A été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES par Monsieur FARCOT, Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2023 clos le 31 décembre 2023,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2023,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Le Président dépose et met à la disposition de l'associé unique :

1. La copie de la lettre de convocation,
2. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
3. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
4. Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que les états financiers, le rapport sur la marche de la société, les statuts et le texte du projet de résolution ont été tenus à disposition de l'associé unique, au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'associé lui donne acte de cette déclaration, entend lecture du rapport du Président et prend les décisions suivantes :

I. PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes et les états financiers dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

II. DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à **2 255,92 €** :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	2 100,00€
- Autres réserves	:	155,92€

Soit un dividende de 14,00€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 21/04/2024.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	32 893,00€
TOTAL		34 543,00€

III. TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

- Monsieur FARCOT Antoine,



« A.C.E ENERGIES »

. S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an Deux Mille Vingt Quatre, le 15 avril à 14 heures, au siège social, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2023 clos le 31 décembre 2023,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2023,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Etaient présents :

- Monsieur FARCOT Antoine (150 parts),

